



## PRESENTATION

La formation en Master de recherche à l'EAMAU est le résultat d'une forte sollicitation de nombreux acteurs des villes notamment les jeunes diplômés en architecture, en urbanisme, en gestion urbaine désireux de mener des recherches dans le cadre des études de troisième cycle. Cette formation de niveau post graduate permet d'obtenir le « Master de Recherche en Architecture et Développement Urbain ». L'objectif essentiel est pour l'école d'offrir un cadre propice à la mise en place d'une école doctorale ; l'enjeu étant le maintien du capital scientifique créé au fil des années d'expérience qui fait de l'EAMAU un pôle d'excellence sur la ville africaine en Afrique au sud du Sahara.

Le programme a obtenu par un accord de principe du CAMES, sur la base des références universitaires de l'EAMAU et des qualifications exigées pour l'équipe pédagogique.

L'enseignement des unités au sein du programme est lié à un personnel actif composé d'enseignant-chercheurs et de professionnels de haut niveau avec des implications dans les activités de production du domaine de l'architecture, l'environnement construit et du développement urbain. Les apprenants du programme seront tenus d'entreprendre des thèmes de recherche de leur choix conduisant à la rédaction d'une thèse dont un article au moins fera l'objet de publication dans un journal scientifique.

Le Master de recherche offre une possibilité d'intégrer les compétences d'analyse très avancé dans la pratique de l'architecture et le développement urbain et servir un lien pour entamer la formation doctorale. Le début des cours est prévu pour la première quinzaine du mois novembre 2019 .

## OBJECTIFS

Outre les savoirs théoriques et méthodologiques, la spécialité "Architecture et Développement Urbain" permet l'acquisition d'une solide expérience de recherche.

Ce programme de master de recherche a pour buts ;

- d'établir un lieu de réflexion et de création dans le champ de l'architecture, de l'urbanisme et de la gestion urbaine, croisant des pratiques et des réflexions nourries par les milieux professionnels avec des recherches appliquées.
- de permettre aux étudiants de développer un haut niveau de compétences dans l'approfondissement et la recherche spécialisée des problématiques de l'urbanisation dans les villes africaines et l'environnement construit.

- de permettre aux étudiants d'assumer un programme de recherche conjuguant expérimentations pratiques, à partir d'un concept de création et réflexions théoriques par la traduction et l'analyse écrite de la démarche expérimentale.
- de promouvoir une pensée originale de la création urbaine, en interrogeant les implications perceptives, normatives et temporelles du design urbain et des logiques publiques, des pratiques professionnelles et des mécanismes informels quotidiens.

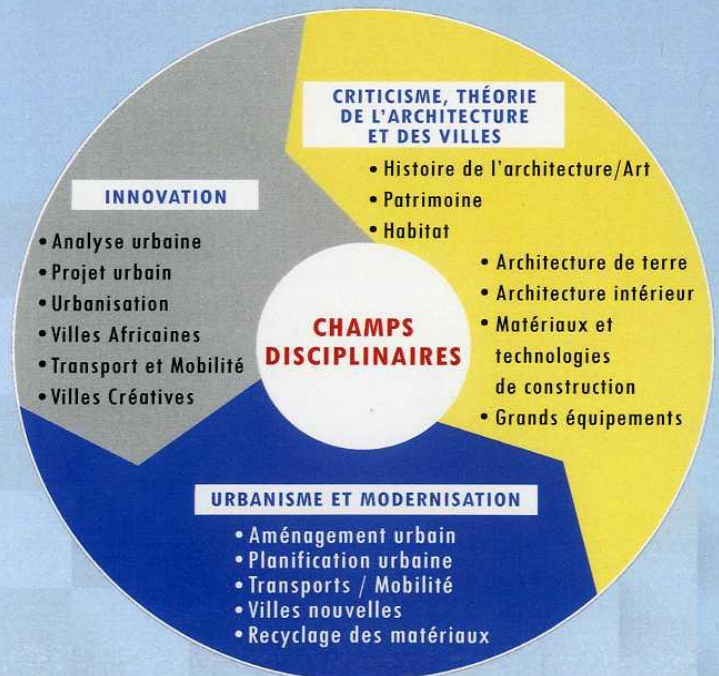
La formation est prioritairement destinée aux architectes, aux urbanistes et aux gestionnaires urbains désireux de s'engager dans un cursus doctoral. Par rapport à cette cible, la formation est axée sur 3 unités d'enseignements notamment :

- les enseignements méthodologiques fondamentaux,
- les enseignements théoriques et thématiques,
- les séminaires pratiques et études de cas.

Une dernière unité d'enseignement est consacrée aux travaux dirigés.

Pour les candidats provenant d'une formation universitaire classique (sciences humaines ou sciences économiques), une unité d'enseignement supplémentaire est ajoutée, consacrée à l'acquisition des outils de l'analyse urbaine. Les cours et séminaires sont suivis d'un stage de recherche dans le centre de recherches. Les auditeurs pourront ainsi travailler sur les divers contrats de recherche qui sont en cours (logements sociaux en Afrique noire, conservation et valorisation du patrimoine, mondialisation et métropolisation, transports urbains, accès aux équipements urbains, politiques et pratiques urbaines,....).

## AXES DE RECHERCHES



## CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le contenu pédagogique a été défini sur la base des champs disciplinaires que doit couvrir le programme et sur la base des axes de recherches dans lesquels le centre de recherche se spécialise.

N°	Unité d'enseignements	Crédits
1	Théorie & criticisme en architecture/Développement urbain	3
2	Théorie & criticisme en architecture/Développement urbain (avancé)	3
3	Fieldwork ( Investigation du terrain)	3
4	Fieldwork ( Investigation du terrain) Avancé	3
5	Développement Durable : Architecture et villes	3
6	Développement Durable : Architecture et villes (avancé )	3
7	Analyse spatiale	3
8	Studios (1,2,3)	3
9	Architecture, Patrimoine et techniques de construction	3
10	Patrimoine architecturale dans les villes africaines	3
<b>Total des crédits des enseignements</b>		<b>30</b>
<b>Mémoire de master en recherche</b>		<b>30</b>
<b>Total des crédits du Master</b>		<b>60</b>



## ORIENTATION PÉDAGOGIQUE

La formation en Master de recherche fait partie des offres de formation de l'EAMAU et figure parmi les valeurs sur lesquelles se fonde son projet d'établissement.

La mise en œuvre d'un enseignement associant architecture, urbanisme et gestion urbaine répond à cette évolution caractérisée par l'élargissement des équipes de projet et l'imbrication des disciplines. Elle va également dans le sens des recommandations proposées par la réforme de l'enseignement, visant à accentuer l'adéquation de l'enseignement avec les évolutions des pratiques professionnelles en favorisant la diversité des métiers de l'architecture, de l'urbanisme et de la gestion urbaine.

La formation de master de recherche est organisée sur deux semestres.

Le premier semestre de 30 crédits se déroule en 300 heures de cours et 300 heures de travaux personnels avec présentation de thèse de Master.

La formation associe des cours magistraux d'enseignements méthodologiques fondamentaux de recherche en architecture, en urbanisme, en gestion urbaine et en sciences humaines. Elle est appliquée à la pratique de projets urbains en atelier associant les enseignants aux étudiants. Un principe essentiel d'organisation de cet enseignement dirigé par un responsable et regroupant tous les enseignants du semestre est envisagé.

La formation est également structurée en séminaires pratiques et en études de cas.

Le second semestre de 30 crédits et d'une durée de 300 heures est destiné aux recherches sur le terrain avec l'encadrement des enseignants. Elle est organisée en travaux dirigés (revue de littérature, projet de recherche).

## EQUIPE ENSEIGNANTE

Dr MOUSSA Dembélé, PhD, Architecte, Enseignant - Chercheur, EAMAU
Dr YAVO Philippe, PhD, Architecte, Enseignant - Chercheur
Dr OGALAMA Yabo, Urbaniste, Docteur en Génie de l'Aménagement, EAMAU
Dr GONCALVES Aimé, Architecte, Docteur en Patrimoine, EAMAU
Dr DANVIDE Benoit, Gestionnaire Urbain, Docteur en Urbanisme et Gestion de l'Environnement, EAMAU
Pr IGUE John, Géographe - Aménagiste du territoire, Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale, (Bénin)
M. TCHINI Kodjo, Urbaniste - Aménagiste, EAMAU
M. ADJAMAGBO Ambroise, Architecte - Urbaniste, EAMAU
M. DJEGNEMA Koffi, Architecte - Urbaniste, EAMAU
M. Komlan Déla GAKE, Architecte - Urbaniste, EAMAU
M. APETOH D. K. Magloire, Gestionnaire - Management, EAMAU
Pr ALOKO-NGUESSAN Jérôme, Géographe - Aménagiste, Université de Cocody, (Côte d'Ivoire)
Pr YATTA François, Economiste Urbaniste, Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (Maroc)
Pr BEN SLIMANE Moncef, Architecte-urbaniste, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (Algérie)
M. AKOUETE Bernard, Urbaniste, Architecte, Artiste
M. ASSOU Kossi, plasticien, Designer

